

La Lettre municipale

P1 / Transhumance

P2 / Conseil Municipal
Informations municipales

P3 / Informations municipales (suite)
Manifestations

P4 / Manifestations (suite)

TRANSHUMANCE



Le dimanche 7 mai a eu lieu la 1^{ère} transhumance sur Codognan. Près de 800 brebis ont défilé dans les rues accompagnées par de nombreux enfants et adultes heureux de participer à cette première.

Séance du 15 mai 2023

- Approbation, à l'unanimité, de la nomenclature budgétaire et comptable M57.
- Approbation, à l'unanimité, des tarifs applicables aux consommations dans el cadre de la buvette municipale.
- Approbation, à l'unanimité, de la convention de partenariat avec le LPT CODO pour la gestion du mini-golf.
- Approbation, à l'unanimité, de la convention de partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire du Gard dans le cadre de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique.
- Approbation, à l'unanimité d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle pour la mise en place de sites de compostage partagé
- Approbation, à l'unanimité, d'une création de poste de Technicien Principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- Approbation, à l'unanimité, d'une création de poste d'Adjoint Administratif à 23 heures hebdomadaires.
- Approbation, à l'unanimité, d'une création de poste d'Adjoint Technique à temps complet.
- Approbation, à l'unanimité, de dénomination de voies (Chemin de la Monnaie et Berges du Canal).
- Tirage au sort du jury d'assises 2024.

INFORMATIONS MUNICIPALES

AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGE

Le lundi 15 mai, la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle en partenariat avec la commune a inauguré 2 sites de compostage partagé :

- Chemin des Bouillens
- Rue de la Védière

Pour pouvoir profiter de déposer vos déchets organiques dans les aires de compostage partagé et récupérer d'ici quelques mois le compost produit, vous devez :

- Soit venir mairie ou vous rendre à la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle à Gallargues le Montueux
- Remplir un formulaire
- Repartir avec un bio seau afin d'amener vos déchets organiques à l'aire de compostage partagé.

Vous serez contacté par mail pour venir récupérer du compost.



Photo : LELIEVRE F.



TOUR DE L'HORLOGE

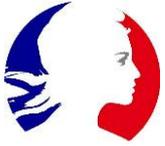
Dès les festivités de juin passées, la tour de l'horloge va faire l'objet d'une restauration.

Cette tour construite au milieu du 19^{ème} siècle est un des patrimoines majeurs de la commune.

Les travaux devraient durer jusqu'à la fin de l'année.

RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX ET ENCOMBRANTS

Le ramassage des végétaux et des encombrants n'aura pas lieu durant les mois de juin, juillet et août. Ces déchets peuvent être amenés à Vestric pour les végétaux et dans toutes les déchetteries communautaires pour les encombrants.



Le nouvel arrêté Cadre sécheresse pris par Madame la Préfète du GARD définissant le cadre de mise en œuvre des mesures de limitation des usages de la ressource en eau en période de sécheresse dans le Gard est consultable en ligne : [www. Gard.gouv.fr](http://www.Gard.gouv.fr)
A la fin de cet arrêté, sont indiquées les nouvelles mesures de restrictions à appliquer désormais.

CAFE DE LA PLACE

Depuis le 6 mai le Café de la Place a rouvert ses portes.

La commune souhaite la bienvenue à M. Yann BOUQUET qui vous accueille du lundi au samedi à partir de 6h30 et le dimanche et jours fériés dès 8 h.



Photo : François LELIEVRE

MANIFESTATIONS

ÉCOLES EN FÊTE

Vendredi 23 juin 2023

Ecole élémentaire « Les Cèdres »

Vendredi 30 juin 2023

Ecole maternelle « Les Petits Loups »

BALL TRAP 3 et 4 juin 2023



Organisé par la Société de Chasse St Hubert Codognanaise
Buvette et restauration sur place.
Renseignements : 06.13.20.37.53



CODOGNAN

Fête de la Musique

Mercredi 21 Juin 2023

19H00

Place de la République

O'Bade

groupe de musique folk, rock et pop

APERITIF OFFERT

PAR LA MAIRIE

REPAS DE VILLAGE

TIRE DU SAC

